

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SIXIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2010-2011)
LE 18 JANVIER 2011**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de Madame Marie-Claude Brin, directrice adjointe à l'école Vinet-Souigny, et de Madame Valérie Lessard, journaliste au journal Le Soleil de Châteauguay.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 18 JANVIER 2011 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)
Solange Couture Dubé (14)
Linda Crevier (15)
Suzanne Gaudette (8)
Margot Pagé (17)
Diane Soucy (4)
Françoise Théoret (5)
Suzanne Tremblay (6)
Chantal Veilleux (9)
Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Éric Allard (10) (téléconférence)
Guy-Paul Beauchemin (22)
Jean-Pierre Bélair (23)
Stéphane Bessette (1)
Claude Deschênes (13)
André Dugas (11) (téléconférence)
Marcel Gélinas (3)
Luc-Pierre Laferrière (19)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

Les commissaires représentants du comité de parents

M. Richard Pilote, niveau primaire
M. Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{me} Michelle Fournier, directrice générale

MM. André Guérard, directeur général adjoint
Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{mes} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières
Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes
Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

- MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

ÉTAIENT ABSENTS

- M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (18), Josyane Desjardins (16), commissaires
M. Alban Synnott (12), commissaire

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.C.-3124-01-11

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2010
- 06.02 Circonscription # 21 – Remplacement de Monsieur Yvon Derome, commissaire
- 06.03 Évolution du réseau – Adoption
 - a) Redécoupage des bassins géographiques de clientèle de secondaire I – II – III de la Municipalité de Saint-Constant
 - b) Redécoupage des bassins géographiques des écoles primaires de la Municipalité de Châteauguay (**modification**)
 - c) Organisation des écoles de la Municipalité de Mercier (**modification**)
 - d) École Saint-Marc – Secteur nord
- 06.04 Demande de renouvellement d'école à statut particulier – École des Trois-Sources
- 06.05 Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées des parents pour la formation générale des jeunes
- 06.06 État de situation / SIFD
- 06.07 Probation de la directrice générale

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 07.01 Demande de révision de décision / Demande d'expulsion

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

13.01 Critères d'inscription 2011-2012 – Adoption

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – DÉSIGNATION

15.01 CLD de Roussillon

15.02 CLD des Jardins-de-Napierville

16.00 COMITÉ DE PARENTS

17.00 DEMANDE D'INFORMATION

18.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

19.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

19.01 Lettres de la Ministre :

19.01.01 Investissements en formation professionnelle et technique

19.01.02 Projets retenus dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2010-2011 »

19.02 Lettres du MELS : Réponse à la demande de modification à l'offre de formation professionnelle et technique

19.03 Ville de Mercier - Cession de terrain

20.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Période de questions du public

Rien à signaler.

1. Structures de soutènement – Demande au CRTC en date du 6 janvier 2010

En suivi.

2. Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées des parents pour la formation générale des jeunes

En suivi. À l'ordre du jour (06.05).

3. Laïcité – Projet de loi 94 – Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements

En suivi lors d'une séance plénière.

4. Encadrements relativement aux levées de fonds

En suivi auprès du comité de parents de février 2011 et en séance plénière.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.C.-3125-01-11

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2010

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2010;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2010 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3126-01-11

06.02 CIRCONSCRIPTION # 21 – REMPLACEMENT DE MONSIEUR YVON DEROME, COMMISSAIRE

Me Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,

d'adopter la procédure présentée sous les cotes 06.02a et 06.02b.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3127-01-11

06.03 ÉVOLUTION DU RÉSEAU – ADOPTION

06.03-a REDÉCOUPAGE DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DE CLIENTÈLE DE SECONDAIRE I – II – III DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CONSTANT

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions de clientèle de secondaire I – II – III de 2010-2011 à 2014-2015 pour la Municipalité de Saint-Constant;

CONSIDÉRANT l'orientation de la Commission scolaire de maintenir une qualité de service dans chacune des deux écoles secondaires de la Municipalité de Saint-Constant;

CONSIDÉRANT les résultats de la période de consultation auprès du conseil d'établissement des écoles Armand-Frappier, Jacques-Leber et Piché-Dufrost;

CONSIDÉRANT les travaux découlant de la séance plénière du conseil des commissaires du 11 janvier 2011;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Deschênes, commissaire,

d'adopter les bassins géographiques des écoles Armand-Frappier et Jacques-Leber à compter de l'année scolaire 2011-2012, tels que déposés sous la cote 06.03-a.

De procéder à cette modification de façon graduelle en débutant avec les élèves en 6^e année.

De permettre aux élèves du secteur touché, actuellement à l'école Jacques-Leber, de poursuivre dans cette école jusqu'en troisième secondaire, si tel est le désir de leurs parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3128-01-11

06.03-b REDÉCOUPAGE DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE CHÂTEAUGUAY

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions de clientèle de 2010-2011 à 2014-2015 ainsi que les développements anticipés dans la Municipalité de Châteauguay;

CONSIDÉRANT l'orientation de la Commission scolaire au regard du respect des capacités d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT l'obligation de procéder à une révision des bassins géographiques des écoles primaires de la Municipalité de Châteauguay;

CONSIDÉRANT les résultats de la période de consultation auprès des conseils d'établissement des écoles;

CONSIDÉRANT les travaux découlant de la séance plénière du conseil des commissaires du 11 janvier 2011;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

d'adopter les bassins géographiques des écoles primaires de la Municipalité de Châteauguay à compter de l'année scolaire 2011-2012, tels que déposés sous la cote 06.03-b avec les modifications proposées, à savoir préciser rue Saint-Denis et carré Saint-Denis pour les bassins des écoles Saint-Jude et Notre-Dame-de-l'Assomption.

De permettre aux élèves touchés par le redécoupage, actuellement en 5^e année, ainsi qu'à leur frère et sœur de poursuivre leurs études

primaires à cette école en 2011-2012, si tel est le désir de leurs parents.

Que les écoles qui accueillent de nouveaux élèves mettent en place un processus d'accueil facilitant la transition dans un nouveau milieu pour les élèves et les parents concernés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3129-01-11

06.03-c ORGANISATION DES ÉCOLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MERCIER

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions de clientèle de 2010-2011 à 2014-2015 ainsi que les développements domiciliaires anticipés dans la Municipalité de Mercier;

CONSIDÉRANT l'orientation de la Commission scolaire de mettre en place une solution temporaire, à même ses locaux disponibles, d'ici l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la construction d'une nouvelle école primaire;

CONSIDÉRANT les résultats de la période de consultation auprès des conseils d'établissement des écoles Bonnier, Saint-Joseph (Mercier) et Saint-René;

CONSIDÉRANT les travaux découlant de la séance plénière du conseil des commissaires du 11 janvier 2011;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

d'adopter l'hypothèse 1, telle que déposée sous la cote 06.03-c.

Que l'école Bonnier mette en place une organisation facilitant l'intégration des élèves de 6^e année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3130-01-11

06.03-d ÉCOLE SAINT-MARC – SECTEUR NORD

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions de clientèle au primaire;

CONSIDÉRANT l'avis du conseil d'établissement de l'école Saint-Marc lors de la période de consultation qui s'est déroulée à l'automne 2009;

CONSIDÉRANT l'orientation de la Commission scolaire au regard du respect des capacités d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT les travaux découlant de la séance plénière du conseil des commissaires du 11 janvier 2011;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

d'adopter les orientations suivantes :

- ❖ que l'école Saint-Marc accueille un maximum de vingt-deux (22) groupes d'élèves du préscolaire et du primaire pour l'année 2011-2012;
- ❖ advenant que le nombre d'inscriptions génère un dépassement de la capacité d'accueil de l'école, qu'un groupe du préscolaire ou du primaire de l'école Saint-Marc soit transféré à l'école Jean-Leman pour l'année 2011-2012;
- ❖ advenant que le nombre d'inscriptions génère un dépassement de la capacité d'accueil de plus d'un groupe, d'adopter les bassins géographiques des écoles Jean-Leman et Saint-Marc à compter de l'année scolaire 2011-2012, tels que déposés sous la cote 06.03-d.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, tient à remercier Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, et Monsieur Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, et leurs équipes pour tout le travail fait et la façon dont il a été fait.

C.C.-3131-01-11

06.04 DEMANDE DE RENOUELEMENT D'ÉCOLE À STATUT PARTICULIER – ÉCOLE DES TROIS-SOURCES

Monsieur André Guérard, directeur général adjoint, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

d'approuver la demande de renouvellement, auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, du statut particulier de l'école des Trois-Sources en précisant dans les critères d'admission que les parents doivent faire partie du territoire de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents, niveau secondaire, quitte son siège à 19 h 58.

06.06 ÉTAT DE SITUATION / SIFD

Madame Michelle Fournier, directrice générale, fait un état de situation relativement aux Services internationaux et formation à distance.

Au plus tard, les différents projets se terminent au 30 juin prochain. Les états financiers de ce service seront déposés au comité de vérification.

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

C.C.-3132-01-11 13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

13.01 CRITÈRES D'INSCRIPTION 2011-2012 – ADOPTION

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier.

Monsieur Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents, niveau secondaire, reprend son siège à 20 h 28.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent le projet de règle sur les critères d'inscription pour l'année scolaire 2011-2012 pour le secteur des jeunes avec les modifications proposées aux points 9.2.5 et 9.2.6 du document déposé sous la cote 13.01; ledit document ayant fait l'objet d'une consultation auprès du comité de parents comme le prévoit l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique;

Que copie des critères d'inscription soit transmise à chaque conseil d'établissement conformément au deuxième alinéa de l'article 239 susmentionné.

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, demande le vote qui se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 18 commissaires
A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – DÉSIGNATION

C.C.-3133-01-11 15.01 CLD DE ROUSSILLON

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51);

CONSIDÉRANT les règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation présentement en vigueur à la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent **Madame Marie-Louise Kerneis**, commissaire, comme déléguée de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries au CLD de Roussillon, et ce, pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3134-01-11

15.02 CLD DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51);

CONSIDÉRANT les règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation présentement en vigueur à la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent **Madame Diane Soucy**, commissaire, comme déléguée de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries au CLD des Jardins-de-Napierville, et ce, pour l'année 2011;

Et **Monsieur Stéphane Bessette**, commissaire, comme délégué de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries au CLD des Jardins-de-Napierville, et ce, pour l'année 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3135-01-11

HUIS CLOS

À 20 h 37,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos,

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Messieurs André Dugas et Éric Allard, quittent leur siège à 20 h 37.

C.C.-3136-01-11

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 21 h 19,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3137-01-11

06.07 PROBATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT la résolution # C.C.-2887-01-10, ayant pour effet de nommer Madame Michelle Fournier à titre de directrice générale à compter du 18 janvier 2010;

CONSIDÉRANT que cette nomination était assujettie à une période de probation d'une durée d'une année;

CONSIDÉRANT l'évaluation positive du comité d'appréciation de la directrice générale faite le 11 janvier 2011;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'appréciation de la directrice générale ayant pour effet d'approuver la période de probation et de la considérer comme terminée;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Crevier, commissaire,

d'entériner la recommandation du comité d'appréciation de la directrice générale en approuvant la période de probation de Madame Michelle Fournier et de la considérer comme terminée.

Et de confirmer celle-ci dans son poste de directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, témoigne de la confiance des membres du conseil des commissaires envers Madame Michelle Fournier, directrice générale.

C.C.-3138-01-11

07.01-a DEMANDE D'EXPULSION (ÉLÈVE PORTANT LA FICHE # 5389929)

CONSIDÉRANT l'analyse du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école de la Magdeleine;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

d'expulser l'élève portant la fiche # 5389929 de l'école de la Magdeleine pour l'année scolaire 2010-2011 et d'accompagner le jeune et les parents dans une démarche d'inscription dans une autre école de la Commission scolaire ainsi que pour la signature d'un contrat d'engagement.

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, demande le vote qui se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 15 commissaires
ONT VOTÉ CONTRE : 2 commissaires

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

16.00 COMITÉ DE PARENTS

17.00 DEMANDE D'INFORMATION

18.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

PRÉSIDENTE

- ❖ Conférence régionale des élus (CRE) et le financement.
- ❖ Rencontre ultérieure avec Madame Nicole Ménard, ministre responsable de la région de la Montérégie, concernant l'école à Mercier et l'espace supplémentaire à La Prairie.
- ❖ Deux nouveaux programmes d'études (DEP), soit : la pose de revêtements de toiture et la pose de systèmes intérieurs, autorisés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (19.02).
- ❖ Cession de terrain de la Ville de Mercier pour fins de construction d'une nouvelle école primaire à Mercier (19.03).

DIRECTRICE GÉNÉRALE

- ❖ Séance plénière du 25 janvier prochain qui aura lieu à l'école Plein-Soleil.
- ❖ Formation des nouveaux membres des conseils d'établissement qui a eu lieu le 12 janvier dernier.

19.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

19.01 LETTRES DE LA MINISTRE :

19.01.01 INVESTISSEMENTS EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

19.01.02 PROJETS RETENUS DANS LE CADRE DE LA MESURE « MAINTIEN DES BÂTIMENTS 2010-2011 »

19.02 LETTRES DU MELS : RÉPONSE À LA DEMANDE DE MODIFICATION À L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

19.03 VILLE DE MERCIER – CESSION DE TERRAIN

C.C.-3139-01-11

06.05 POLITIQUE RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES POUVANT ÊTRE EXIGÉES DES PARENTS POUR LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES - HUIS CLOS

À 21 h 33,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les commissaires suivants quittent leur siège :

- ❖ Monsieur Luc-Pierre Laferrière
- ❖ Madame Suzanne Gaudette
- ❖ Madame Chantal Zaccour
- ❖ Monsieur Stéphane Besette
- ❖ Monsieur Marc Viau
- ❖ Madame Suzanne Tremblay
- ❖ Madame Chantal Veilleux

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 21 h 59.

20.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 22 h 00.

Présidence de la séance

Secrétaire générale

D:\Textes\Conseil des commissaires (Procès-verbaux)\2010-2011\18 janvier 2011 - A.13.02.doc